



**URAF CENTRE**



**UDAF du CHER  
UDAF de l'EURE ET LOIR  
UDAF de l'INDRE  
UDAF d'INDRE ET LOIRE  
UDAF du LOIR ET CHER**

# Observatoire Régional de la Famille

**EDITION DU LOIR ET CHER**

**LA VULNERABILITE AU SEIN DE LA FAMILLE**

Edité en 2007 pour l'Assemblée générale de l'UDAF 41

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### 1. PRESENTATION DE L'ETUDE

### 2. PROFIL DES PERSONNES AYANT REPONDU

- 2.1 Répartition par département
- 2.2 Répartition par sexe
- 2.3 Répartition par âge
- 2.4 Répartition selon la situation familiale
- 2.5 Répartition par catégorie socioprofessionnelle
- 2.6 Répartition par niveau d'études

### 3. ETUDE GENERALE SUR L'ENSEMBLE DES EVENEMENTS OBSERVES

#### 3.1 POPULATION CONCERNEE EN FONCTION DE DIFFERENTS

##### PARAMETRES

- 3.1.1 selon le sexe
- 3.1.2 selon la situation familiale

#### 3.2 DESCRIPTION D'UN MOMENT DE FRAGILITE

- 3.2.1 Les évènements cités
- 3.2.2 Liste détaillée des évènements
- 3.2.3 Corrélation entre évènement et âge
- 3.2.4 Corrélation entre évènement et sexe
- 3.2.5 Variation selon la situation familiale

#### 3.3 MANIFESTATIONS ET EVENTUELLES CONSEQUENCES DE CES

##### SITUATIONS

- 3.3.1 Les difficultés rencontrées
- 3.3.2 Typologie des difficultés sur le plan psychologique
- 3.3.3 Incidences sur la vie familiale

#### 3.4 AIDES ET MOYENS AUXQUELS LES PERSONNES ONT EU RECOURS

- 3.4.1 Les aides utiles
- 3.4.2 Les aides reçues
- 3.4.3 Qui a apporté l'aide

#### 3.5 DIFFICULTE ET AIDE ACTUELLE

- 3.5.1 Les difficultés actuelles
- 3.5.2 L'aide encore nécessaire aujourd'hui
- 3.5.3 Comparaison aide utile, aide reçue et aide encore nécessaire

### 4. ETUDE PARTICULIERE PAR EVENEMENT

- 4.1 Rapport entre le type d'évènement et les difficultés rencontrées
- 4.2 Rapport entre le type d'évènement et les difficultés psychologiques
- 4.3 Rapport entre le type d'évènement et l'incidence sur la vie familiale
- 4.4 Rapport entre le type d'évènement et l'aide reçue

## INTRODUCTION

La famille est l'élément fondamental de la société. La prise de conscience politique du fait familial, des réalités familiales et des droits des familles a conduit à la création

- de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- des Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF)

(Ordonnance du 3 mars 1945, modifiée par la loi du 11 juillet 1975)

L'article L 21163 du code de l'Action Sociale et des Familles fixe les missions de l'UDAF :

"Les Unions Départementales des Associations Familiales sont habilitées sans préjudice de tous les droits et prérogatives pouvant résulter de leurs statuts à :

- 1) Donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles ;
- 2) Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et, notamment, désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la région, le département, la commune
- 3) Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge ;
- 4) Exercer devant toutes les juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts des familles."

C'est donc, un lieu de concertation, de réflexion pour un progrès familial et pour que se mette en place une véritable politique familiale.

**Afin de donner les moyens à l'Institution familiale de produire des données familiales, de les analyser au niveau départemental puis régional, d'étayer ses réflexions et d'argumenter ses prises de positions, l'URAF Centre et les UDAF de la Région ont créé en 2002 un observatoire de la famille.**

# 1 PRESENTATION DE L'ETUDE

Cette nouvelle enquête de l'Observatoire des Familles de la Région Centre a été réalisée en 2005.

L'étude présentée ici concerne cinq des six départements de la Région Centre.

Il est à noter que cette enquête est également réalisée par d'autres UDAF et URAF en France et qu'une synthèse nationale a été réalisée. Le questionnaire a été élaboré par le Comité de Pilotage National de l'Observatoire des Familles.

Le but est de connaître les situations de vulnérabilité ressenties par les personnes répondant au questionnaire, ainsi que les aides et les attentes au cours de ces événements. Ce questionnaire porte sur des opinions et des ressentis et non pas sur des pratiques.

Nous n'étudions pas des situations de vulnérabilité mais les conséquences d'événements ressentis comme des moments difficiles. Des choix d'événements ont été effectués à priori.

Chaque questionnaire porte sur un ou deux événements. Nous avons donc plus d'observations d'événements que de questionnaires.

Le questionnaire a été construit en 4 grandes parties :

## 1) Description d'un moment de fragilité

La personne décrit librement un moment de fragilité actuel ou passé au cours des 5 dernières années dans sa vie familiale. Afin d'obtenir un nombre suffisant de situations de même type et permettre l'analyse, la personne est cependant amenée à choisir un à deux événements considérés comme difficiles à vivre parmi une liste. Ces événements sont regroupés en 5 thèmes : modification de la cellule familiale, arrivée d'un enfant précis, décès d'un proche, problème de santé - lié à la maladie, au handicap, à un accident, au vieillissement, ou à la dépendance - , événement professionnel.

## 2) Manifestations et éventuelles conséquences de cette situation

La personne doit ensuite noter les éventuelles difficultés qui ont accompagné cet événement. Ces difficultés sont abordées sous divers angles (santé, financier, juridique, administratif, professionnel, éducation des enfants, logement, vie familiale, psychologique). Les conséquences de cet événement sur la vie familiale de la personne et les conséquences psychologiques de l'événement sont particulièrement détaillées. La personne peut analyser sa situation actuelle ou passée et ses répercussions à divers niveaux.

## 3) Aides et moyens auxquels ils ont eu recours pour se sortir de cette situation

Les personnes enquêtées indiquent dans cette partie les aides : financière, matérielle, morale, informatives, juridique et/ou administrative qu'elles ont reçues que ce soit de la part de l'administration, la famille, l'entourage amical, les associations. Les personnes interrogées sont également amenées à se positionner sur l'importance de chaque type d'aide. La personne revient sur cette situation et cherche les différents types d'aide qui lui ont été octroyées et les personnes qui l'ont aidé à s'en sortir.

#### **4) Difficulté et aide actuelles**

La personne décrit l'importance des difficultés qu'elle rencontre encore aujourd'hui, suite à l'évènement cité, dans les domaines suivants : psychologique, santé, financier, juridique, administratif, vie familiale, vie professionnelle, ainsi que les aides qui lui seraient encore nécessaires aujourd'hui. L'objectif est de mesurer l'impact de cet évènement sur la situation actuelle des personnes interrogées.

#### **Diffusion du questionnaire**

Les questionnaires ont été soit envoyés par courrier à une liste de personnes tirées au hasard dans la population, soit distribués dans les familles par les associations.

#### **Nombre d'envois et retours**

Indre et Loire : 4000 envois, 248 retours soit 6.2 %

Cher : 1500 diffusés, 184 retours soit 12.2 %

Eure et Loir : 1450 envois, 105 retours, soit 7,2%.

Indre : 1500 envois, 226 retours soit 15 %

**Loir et Cher : 4500 envois, 248 retours soit 5.5%.**

Certains questionnaires n'étaient pas exploitables.

**Le nombre de questionnaires reçus et exploités est de 1015.**

Nombre de questionnaires envoyés / nombre de réponses = 7.8 %

#### **Analyse du questionnaire**

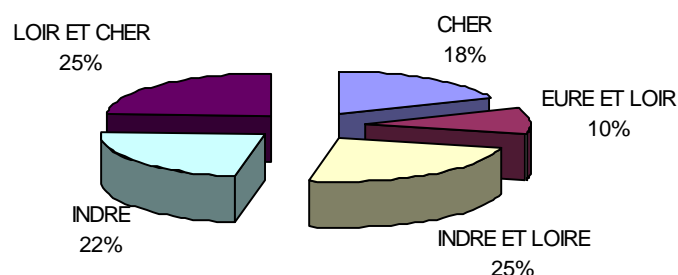
Les réponses aux questionnaires ont été saisies par chaque UDAF, les données regroupées au niveau régional. L'analyse a été faite par Elisabeth PAPOT, Chargée de mission à l'UDAF d'Indre et Loire et Joël TERRIER, Administrateur de l'UDAF d'Indre et Loire et de l'URAF-Centre, tous deux psychologues.

**Sont présentés dans ce document les résultats du Loir et Cher, parfois en comparaison de ceux de la Région Centre.**

## 2 PROFIL DES PERSONNES AYANT REPONDU

Sur un échantillon de 1015 personnes, le profil a été étudié par rapport à plusieurs variables.

### 2.1 Répartition par département

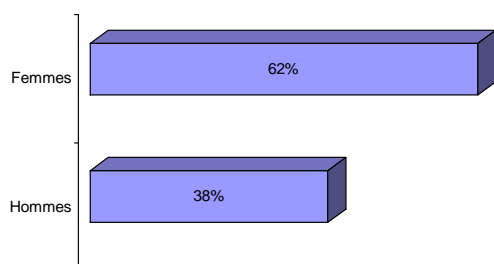


En comparant les chiffres avec la répartition de la population totale par département par rapport à la Région, on constate que :

Le 36 et le 41 sont surreprésentés. Le 28 est sous représenté ainsi que le 37 dans une moindre mesure. Le 18 est bien représenté.

Dans le Loir et Cher, 248 personnes ont répondu.

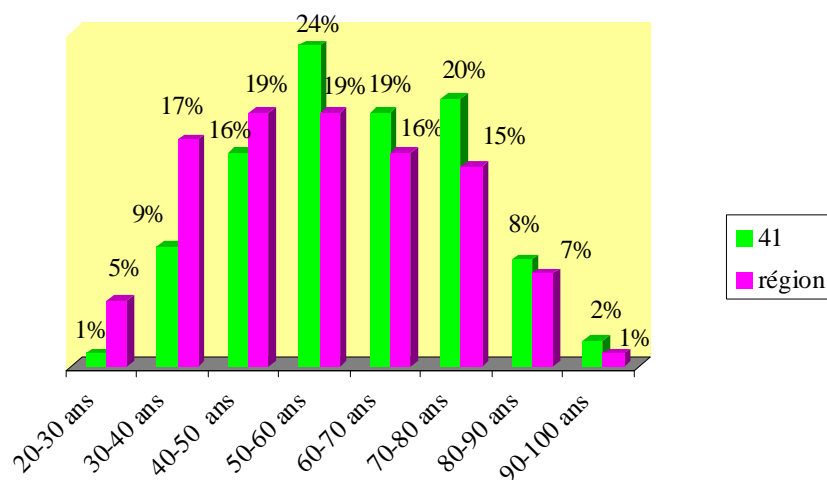
### 2.2 Répartition par sexe



Comme habituellement dans ce genre d'étude, une majorité de femmes a répondu au questionnaire.

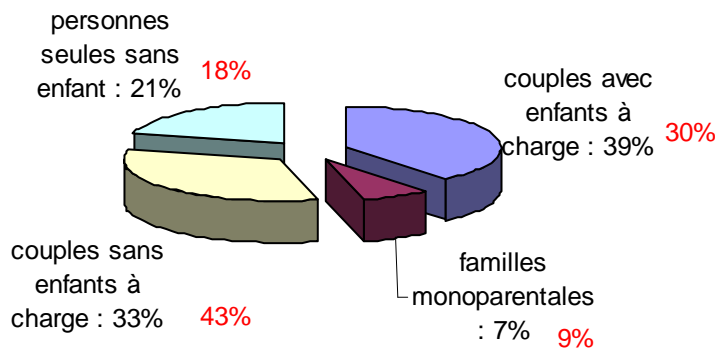
Dans le Loir et Cher, les résultats sont un peu différents : 52 % des réponses viennent des femmes et 48% des hommes

### 2.3 Répartition par âge



Pour le Loir et Cher, la tranche 20 à 50 ans est moins représentée que dans la Région, et la tranche 50 à 80 ans l'est plus.

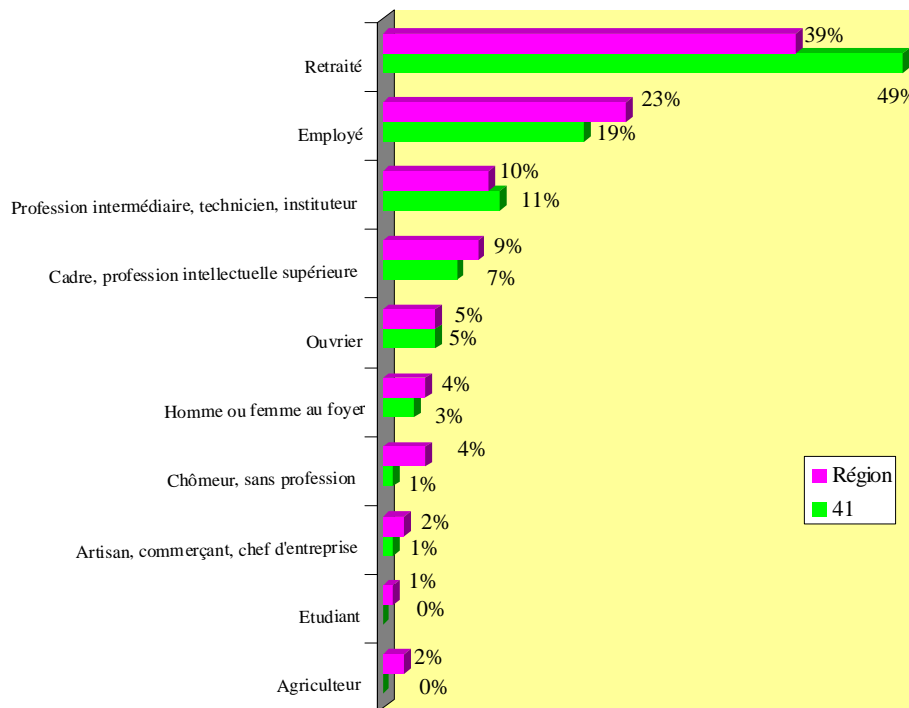
## 2.4 Répartition selon la situation familiale



Les ménages sans enfant à charge représentent 51% des répondants et ceux avec enfants à charge 49%. Précisons qu'il s'agit de la situation au moment de l'enquête et non pas au moment où l'évènement est survenu. Si le nombre de personnes n'ayant plus d'enfant à charge peut paraître élevé, il peut s'agir tout de même de personnes qui en ont eu.

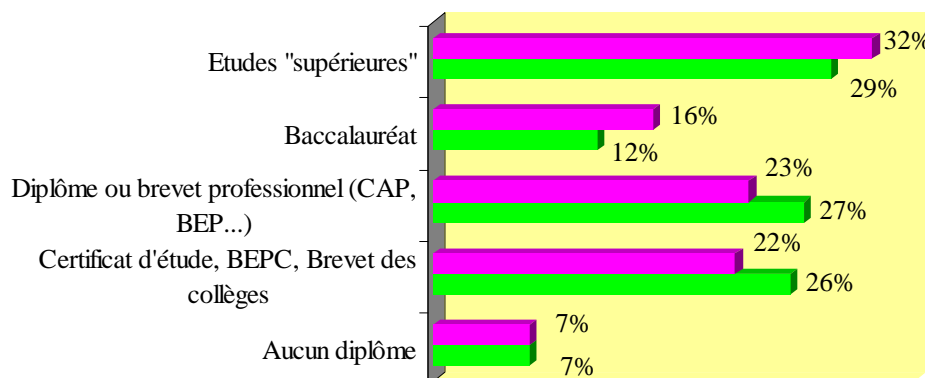
Les résultats du Loir et Cher sont en rouge, ceux de la Région en noir.

## 2.5 Répartition par catégorie socioprofessionnelle



Pour le Loir et Cher, la catégorie « retraité » est plus représentée que dans la Région. Ce qui va de pair avec la répartition par âge.

## 2.6 Répartition par niveau d'études



Globalement les personnes du Loir et Cher qui ont répondu sont moins diplômées que celles de la Région.

### 3 ETUDE GENERALE SUR L'ENSEMBLE DES EVENEMENTS OBSERVES

Sur le total des personnes ayant répondu (248 en Loir et Cher),

- 124 se sont déclarées non concernées par un évènement survenu dans leur famille qui aurait été un moment difficile à vivre, soit 50 %
- 124 ont été concernées par au moins un évènement ressenti comme difficile, soit 50%
- Sur ces 124 personnes concernées, 47% ont cité un seul évènement et 53% ont cité deux évènements

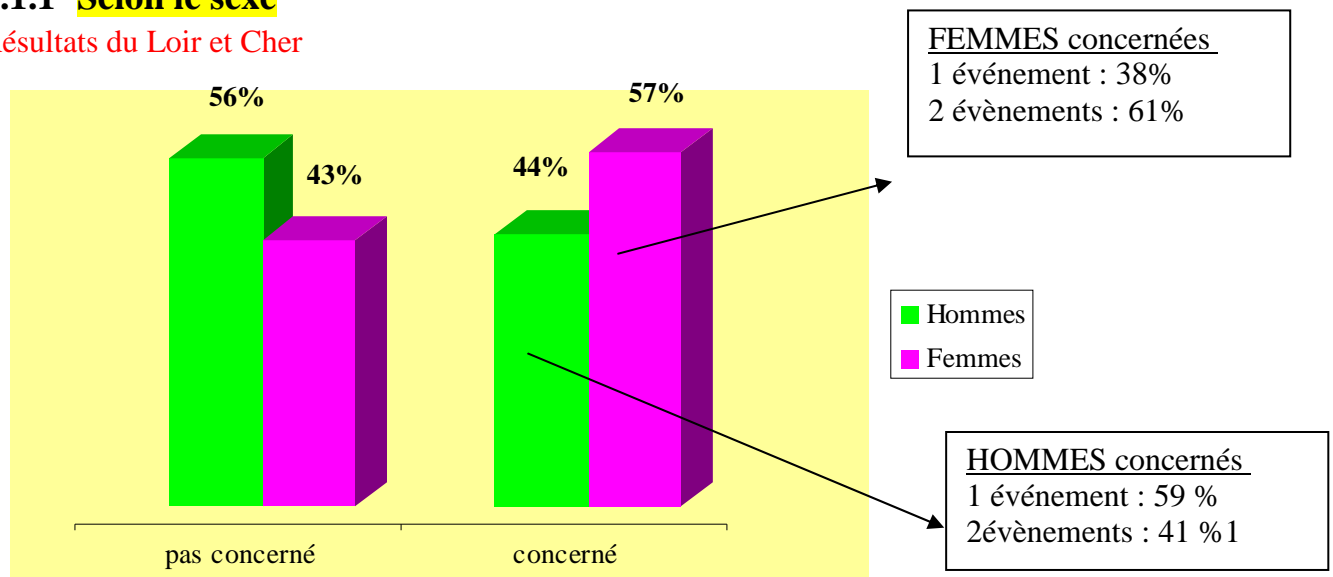
Notre observation porte sur 190 évènements.

#### 3.1 Population concernée ou non concernée en fonction de différents paramètres

Il faut tenir compte du fait que cette enquête n'est pas faite sur un échantillon qui se veut représentatif de la population globale française, mais sur les évènements qui peuvent mettre des personnes en difficulté.

##### 3.1.1 Selon le sexe

Résultats du Loir et Cher



56 % des hommes ne sont pas concernés et 43 % des femmes.

26% des hommes sont concernés par un évènement et 22% des femmes.

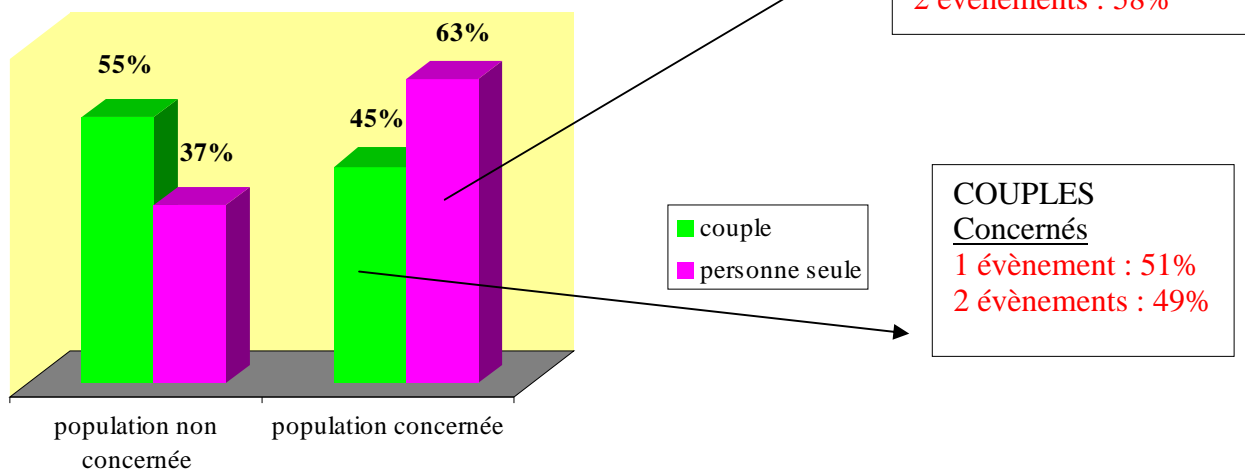
18% des hommes sont concernés par deux évènements et 35% des femmes

Même si le nombre de femmes ayant répondu au questionnaire est plus important, on peut affirmer que les femmes sont plus durement touchées par les évènements ressentis comme difficiles.



### 3.1.2 Selon la situation familiale

résultats du Loir et Cher



*Lire : parmi les couples, 55% ne sont pas concernés et 45% le sont. Sur ces 45%, 51% sont concernés par 1 événement et 49% par 2 événements.*

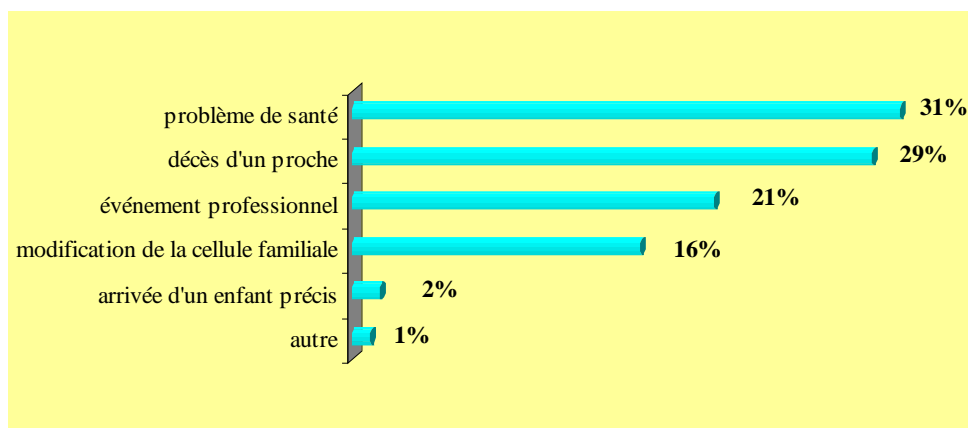
On peut discerner une différence entre la situation familiale actuelle et l'occurrence d'un ou deux événements. En effet, les personnes seules semblent plus fragiles ; lorsqu'elles sont concernées, elles cumulent plus souvent deux événements difficiles.

## 3.2 DESCRIPTION D'UN MOMENT DE FRAGILITE

### 3.2.1 Les événements cités

Répartition par catégorie d'évènements (sur 190 évènements)

Résultats du Loir et Cher



Le classement est le même que pour la Région, néanmoins les pourcentages sont plus importants pour les problèmes de santé (31% au lieu de 27%) et le décès d'un proche 29% au lieu de 26%. L'arrivée d'un enfant précis est très peu citée (2% au lieu de 7%).

Les problèmes de santé viennent en premier lieu, suivis de très près par les décès d'un proche ; les problèmes professionnels sont ensuite très présents. Ces trois occurrences concernent à elles seules 81% des problèmes évoqués et marquent donc une prégnance forte.

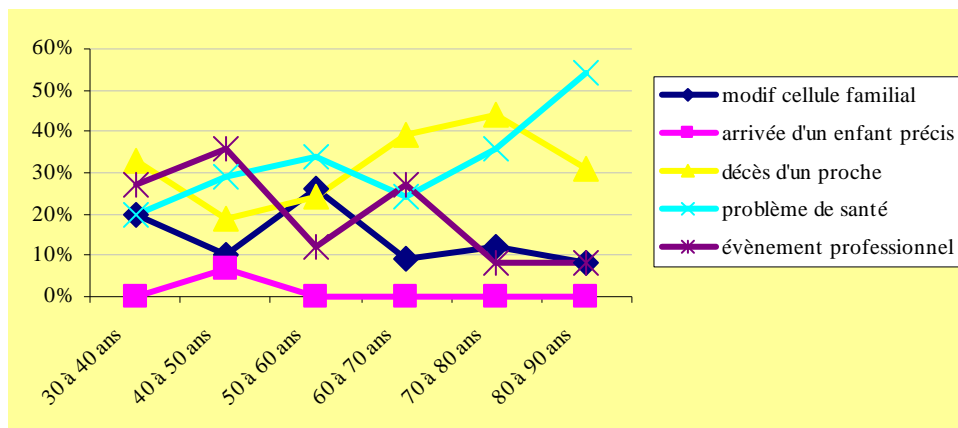
### 3.2.2 Liste détaillée des évènements cités

#### Résultats du Loir et Cher

décès de votre conjoint	28	15%
problème de santé vous-même	26	14%
décès de l'un de vos parents	19	10%
problème de santé: votre conjoint	18	9%
perte d'emploi pour vous et/ou pour votre conjoint	13	7%
retraite pour vous et/ou pour votre conjoint	12	6%
départ d'un enfant du foyer	10	5%
nouvel emploi pour vous et/ou pour votre conjoint	9	5%
vos divorce	8	4%
problème de santé votre enfant	8	4%
problème de santé lié à une autre personne	7	4%
vos séparation	6	3%
décès d'une autre personne proche	6	3%
début de votre vie en couple , aucun n'avait d'enfant	3	2%
retour d'un enfant au foyer	4	2%
décès de votre enfant	3	2%
modifications des conditions de travail pour vous et/ou pour votre conjoint	4	2%
arrivée de votre premier enfant	1	1%
arrivée de votre second enfant	2	1%
déplacement géographique pour vous et/ou pour votre conjoint (pour des raisons professionnelles)	1	1%
autre	2	1%
début de votre vie en couple, un avait un enfant auparavant	0	0%
arrivée dans votre foyer de l'un de vos parents ou de l'un des parents de votre conjoint	0	0%
arrivée de votre troisième enfant	0	0%
arrivée de votre quatrième enfant ou plus	0	0%
arrivée de plusieurs enfants simultanément (jumeaux, triplés...)	0	0%
arrivée d'un enfant adopté	0	0%
arrivées rapprochées d'enfants	0	0%
arrivée éloignée d'enfants	0	0%

### 3.2.3 Corrélation entre évènement et âge

Résultats du Loir et Cher



La fréquence d'évènements précis varie avec l'âge

Modification de la cellule familiale : elle intervient à tout âge, avec une pointe entre 50 et 60 ans.

Arrivée d'un enfant précis : cet évènement est très peu cité dans le Loir et Cher.

Décès d'un proche : cet évènement concerne tous les âges, avec un taux plus élevé que dans la région entre 30 et 40 ans et qui augmente avec l'âge.

Problème de santé : les problèmes de santé touchent tous les âges avec une forte augmentation à partir de 70 ans.

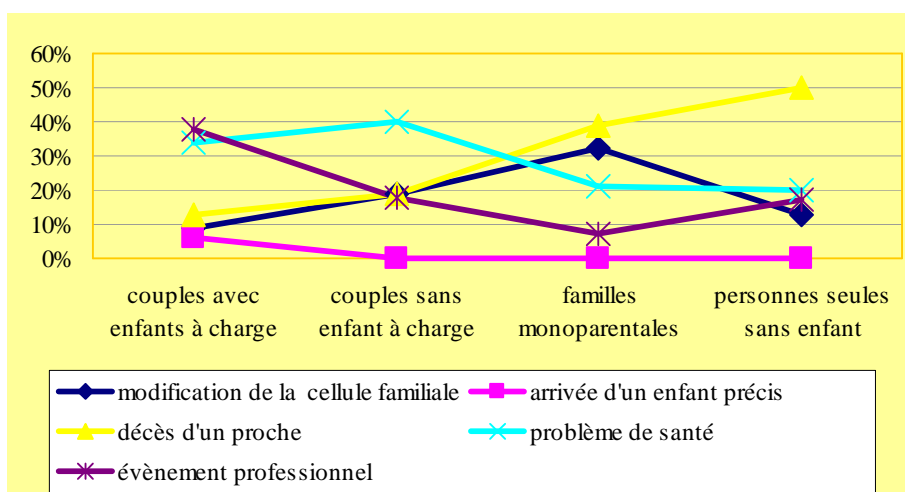
Évènement professionnel : cet évènement est quasiment le plus élevé entre 30 et 50 ans. Il diminue entre 50 et 60 pour de nouveau augmenter au moment de la retraite.

### 3.2.4 Corrélation entre les évènements cités et le sexe

Dans le Loir et Cher, les femmes sont plus touchées par la modification de la cellule familiale et le décès d'un proche. Les hommes sont plus touchés par les problèmes de santé et les évènements professionnels.

### 3.2.5 Variation selon la situation familiale

Résultats du Loir et Cher



Pour les **familles avec enfants à charge** les évènements professionnels sont les plus souvent cités.

Pour les **familles sans enfant à charge** ce sont les problèmes de santé les plus souvent cités.

Pour les **familles monoparentales et pour les personnes seules sans enfant à charge** c'est le décès d'un proche. Parmi les 30 veufs concernés par un évènement, 28 citent le décès de leur conjoint (93%).

### 3.3 MANIFESTATIONS ET EVENTUELLES CONSEQUENCES DE CES SITUATIONS

#### 3.3.1 Les difficultés rencontrées

La question portait sur l'importance des difficultés rencontrées. Il s'agissait de donner une note de 1 à 7.

Les réponses ont été regroupées en

Aucune difficulté : 1

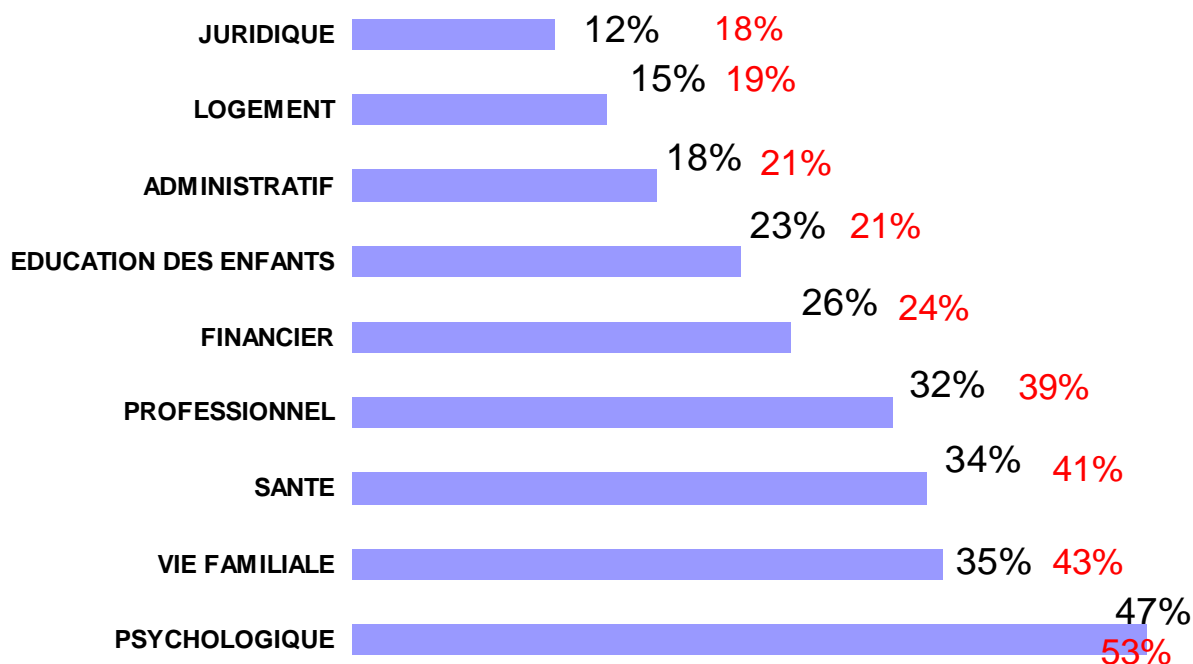
Difficultés surmontables : 2 et 3

Difficultés notables : 4 et 5

Difficultés importantes : 6 et 7

#### Les difficultés importantes en fonction de la catégorie d'évènement % des personnes ayant donné une note de 6 à 7

Résultats du Loir et Cher sont en rouge, ceux de la Région en noir.



Dans le Loir et Cher,

**D'une manière générale sur l'ensemble des évènements cités, les difficultés psychologiques sont les plus importantes** (pour 53% des évènements, elles sont importantes)

Puis vient la vie familiale (Pour 43% des évènements, elles sont importantes)

Ensuite vient la santé (Pour 41% des évènements, elles sont importantes) et les difficultés professionnelles (39%).

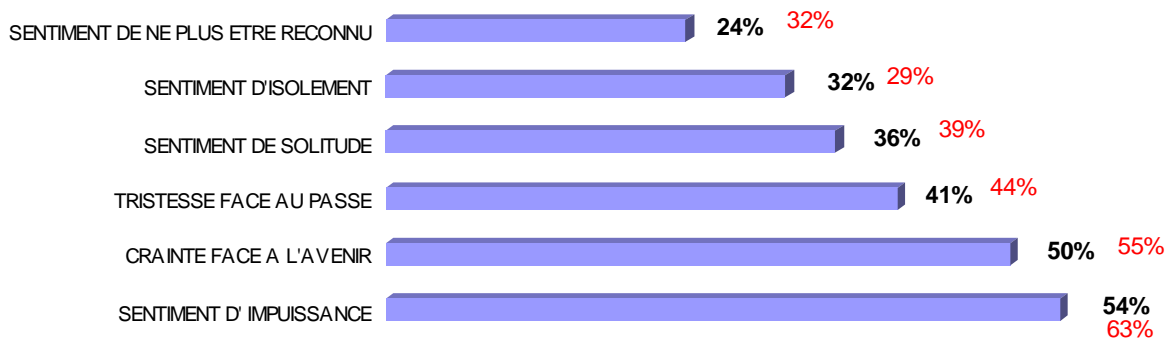
Les difficultés financières sont citées dans 1 cas sur 4.

Dans l'ensemble, les difficultés sont ressenties plus durement dans le Loir et Cher que dans la Région : tous les pourcentages sont plus élevés.

### 3.3.2 Typologie des difficultés sur le plan psychologique

Les sentiments éprouvés classés comme importants (note de 6 à 7) :

Résultats de la Région en noir, du Loir et Cher en rouge.



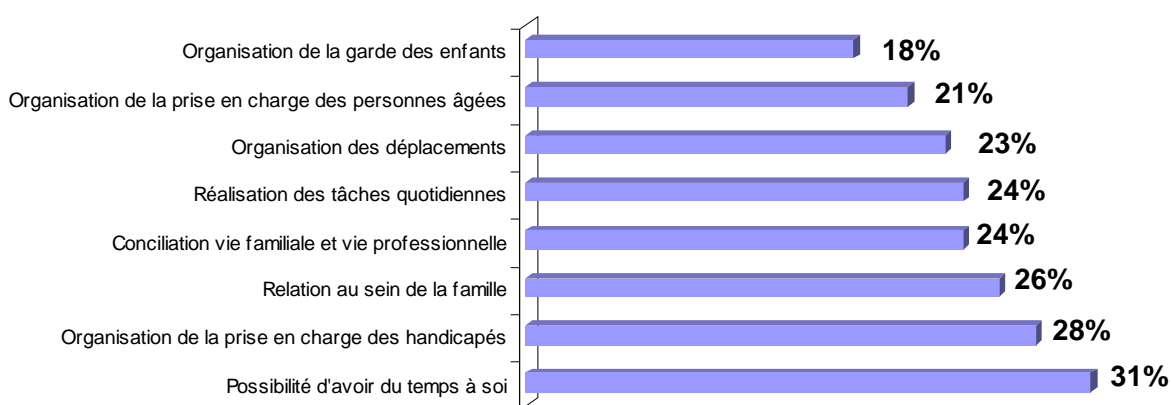
Dominent les sentiments d'impuissance (63%) et de crainte face à l'avenir (55%). Ces deux sentiments traduisent bien la dépossession des moyens d'agir sur les événements et leur conséquence : on n'est plus un acteur, on devient une victime.

Ensuite la tristesse face au passé est citée pour 44% des événements et le sentiment de solitude pour 39%.

Le sentiment de ne plus être reconnu pour 32%.

### 3.3.3 Incidences sur le plan de la vie familiale

Difficultés importantes (notées 6 et 7) : Résultats de la Région



La possibilité d'avoir du temps à soi, les relations au sein de la famille, la conciliation vie familiale et vie professionnelle et la réalisation des tâches quotidiennes sont les incidences les plus importantes.

C'est donc surtout les relations intrafamiliales et le ressenti de sa propre position au sein de la famille qui sont les aspects le plus souvent détériorés par les circonstances difficiles, plus que les problèmes matériels qui ne sont pas pour autant négligeables.

Les autres aspects sont moins souvent évoqués.

L'organisation de la prise en charge des handicapés reste très lourdement citée lorsque l'évènement concerne ce type de problème. Néanmoins, elle ne concerne qu'un petit nombre d'évènements.

Pour le Loir et Cher,

La possibilité d'avoir du temps à soi n'est citée que dans 25% des évènements comme difficultés importantes,

L'organisation des déplacements est citée plus fréquemment (29%).

## 3.4 AIDES ET MOYENS AUXQUELS LES PERSONNES ONT EU RECOURS

### 3.4.1 Les aides utiles

Il était demandé de donner une note d'utilité à chacune des aides listées. Nous avons retenu les notes 6 et 7 en tant qu'aide très utile.

**Aide très utile (notes 6 et 7)**

Résultats de la Région en noir , du Loir et Cher en rouge.

AIDE MORALE ou PSYCHOLOGIQUE	59%	62%
AIDE EN INFORMATIONS	51%	53%
AIDE FINANCIERE	46%	47%
AIDE EN SOUTIEN JURIDIQUE ET/OU ADMINISTRATIF	37%	41%
AIDE MATERIELLE	35%	37%

Les aides morales ou psychologiques sont celles qui sont notées comme les plus utiles, viennent ensuite les aides en informations puis les aides financières.

Il est à noter qu'elles sont toutes classées comme utiles ou très utiles pour la majorité des évènements.

### 3.4.2 Les aides reçues

Pour chacun des types d'aides, les personnes devaient indiquer si elles en avaient reçues et de la part de qui. Les personnes ont pu recevoir plusieurs types d'aide.

En regroupant les différents tableaux, nous obtenons les résultats suivants :

Résultats de la Région en noir , du Loir et Cher en rouge.

Aide morale ou psychologique	61%	58%
Aide en informations	38%	32%
Aide financière	35%	31%
Soutien juridique ou administratif	18%	17%
Aide matérielle	18%	16%

Là encore c'est l'aide morale ou psychologique qui a été la plus reçue.

Les résultats du Loir et Cher donnent le même classement, mais il y a eu moins d'aide en pourcentage.

Ce qui est à signaler, c'est le nombre d'évènements pour lesquels il n'y a eu aucune aide. Ainsi,

Pour 83%, aucune aide matérielle

Pour 83%, aucun soutien juridique ou administratif.

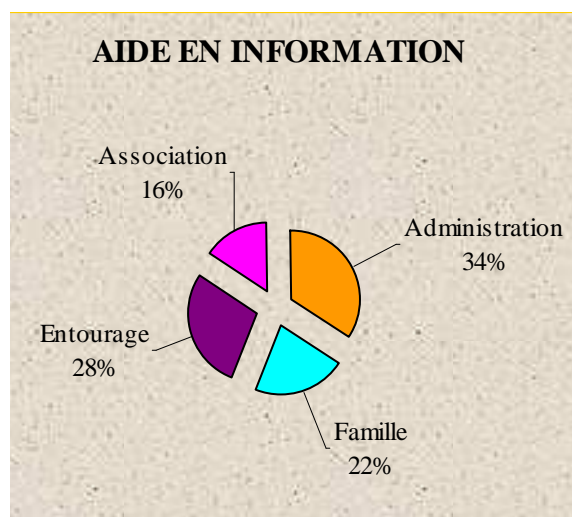
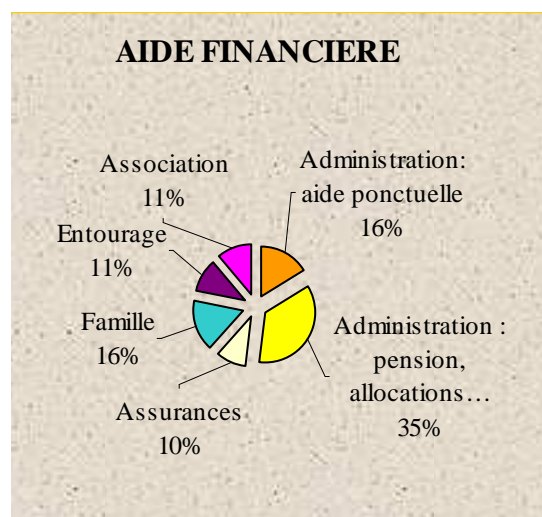
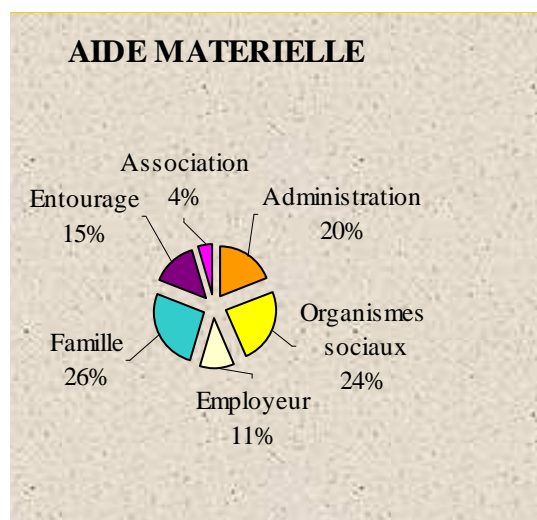
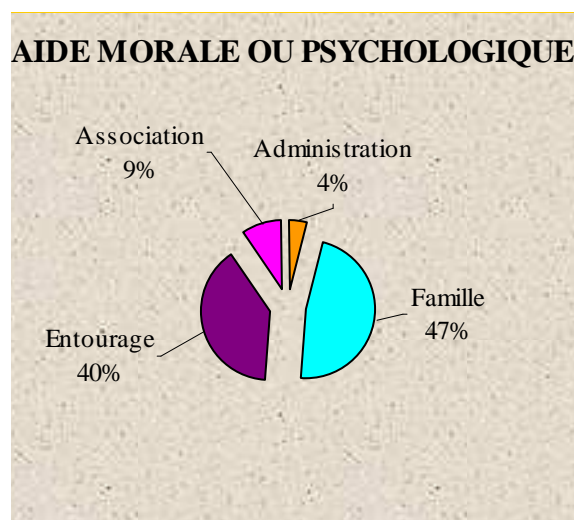
Pour 68% des évènements, aucune aide financière

Pour 68% aucune information

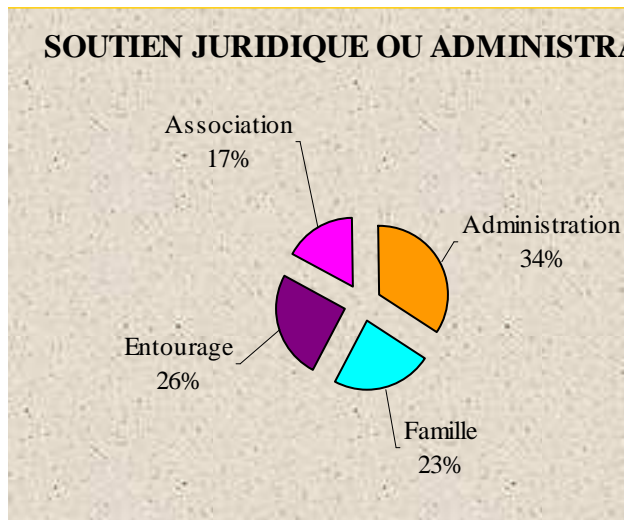
### 3.4.3 Qui a apporté l'aide ?

#### Résultats du Loir et Cher

La famille, l'entourage sont présents lorsqu'une personne rencontre un moment difficile. Quelle que soit l'aide dont on parle, ils interviennent de façon plus ou moins importante. La famille et l'entourage sont les principaux pourvoyeurs d'aide sous tous ses aspects, l'aide venant de l'administration ne parvenant à l'égaliser ou la dépasser que dans le domaine des aides financières – dans le cadre des pensions et allocations légales – mais dans ce cas doit-on parler d'aide ?



## SOUTIEN JURIDIQUE OU ADMINISTRATIF



Il ressort que l'aide apportée l'est beaucoup plus souvent par la famille ou l'entourage que par l'administration. Le cercle de la famille et de l'entourage est le plus sûr. Le rôle des associations n'est pas négligeable et dépasse celle apportée par l'administration pour l'aide morale et psychologique.

## 3.5 DIFFICULTES ET AIDE ACTUELLE

### 3.5.1 Les difficultés actuelles

Résultats de la Région en noir , du Loir et Cher en rouge.

	PSYCHOLOGIQUE	VIE FAMILIALE	SANTE	FINANCIER	PROFES- SIONNEL	EDUCA- TION DES ENFANTS	ADMINIS- TRATIF	LOGEMENT	JURIDIQUE
difficulté importante au moment de l'évènement	47%	35%	34%	26%	32%	23%	18%	15%	12%
	53%	43%	41%	24%	39%	21%	21%	19%	18%
difficulté importante actuellement	27%	17%	25%	24%	21%	16%	12%	12%	9%
	32%	23%	33%	23%	22%	21%	21%	8%	18%

*Lire : au moment de l'évènement, les difficultés psychologiques sont considérées comme ayant été très importantes pour 53% des évènements cités, il le sont encore pour 32%.*

On observe que le classement s'apparente à celui des difficultés rencontrées au moment des faits. Les difficultés actuelles sont encore importantes. Les pourcentages sont plus importants dans le Loir et Cher que dans l'étude régionale.



Certaines difficultés persistent avec le temps avec la même intensité : financières, éducation des enfants, administratives et juridiques.

Le temps n'est pas le thérapeute que l'on cite toujours : « laissez faire le temps ». Les événements graves de la vie laissent une empreinte durable et profonde.

### 3.5.2 L'aide encore nécessaire aujourd'hui

Classement des aides considérées comme encore nécessaire aujourd'hui

#### Résultats de la Région

aide psychologique ou morale	126	25%
aide financière	112	23%
aide administrative	55	11%
aide matérielle	43	9%
Aide sur le plan professionnel	29	6%
aide juridique	20	4%
besoin de relations	17	3%
vie familiale	9	2%
aide éducation des enfants	11	2%
aide santé	12	2%
logement	5	1%

*Nota bene : le nombre de répondants est inférieur au nombre d'évènements observés. A cette question ouverte, un certain nombre de personnes n'ont pas répondu. Il n'y a eu de réponse que pour 55% des évènements.*

Pour 25% des évènements, une aide psychologique ou morale serait encore nécessaire.

Pour 23%, une aide financière serait encore nécessaire.

L'aide administrative qui, on l'a vu précédemment, était souvent fournie par la famille ou l'entourage, a dû être incomplète puisque actuellement elle est encore souhaitée en troisième position. Il serait utile de se poser la question de cette insuffisance d'aide : pourquoi ces personnes n'ont-elles pas eu ce qu'elles attendaient : est-ce la responsabilité des services administratifs ? des conditions matérielles pour pouvoir obtenir cette aide : éloignement des points d'information ? mauvaise communication ? aides que l'administration ne peut fournir ?

Les personnes estiment n'avoir plus besoin d'aide aujourd'hui pour seulement 12% des évènements.

### 3.5.3 Comparaison aide utile, aide reçue et aide encore nécessaire

#### Résultats de la Région

Une aide psychologique ou morale serait utile ou très utile pour 82% des évènements, elle a été apportée dans 61% des cas et serait encore nécessaire aujourd'hui pour 25%.

Remarque : sur les 12 personnes ayant indiqué qu'elles avaient rencontré un professionnel « psy », une seule déclare avoir encore besoin d'une aide psychologique. Cette aide par des professionnels semble la plus efficace.

Une aide financière serait utile ou très utile pour 66 % des évènements, elle a été apportée dans 35% des cas, et serait encore nécessaire aujourd'hui pour 23%.

Une aide matérielle serait utile ou très utile pour 55% des évènements, elle a été apportée dans 18% des cas et serait encore nécessaire aujourd'hui pour 9%.

Un soutien juridique ou administratif serait utile ou très utile pour 63 % des évènements, il a été apporté dans 18% des cas et serait encore nécessaire aujourd'hui pour 15%.

Une aide en informations serait utile ou très utile pour 75 % des évènements, elle a été apportée dans 38 % des cas, et n'est bien sûr pas évoquée en aide à recevoir aujourd'hui.

On constate que les aides ne recouvrent pas les besoins ressentis. En effet, l'aide reçue est toujours inférieure à ce qui aurait été utile ou très utile.

## 4 ETUDE PARTICULIERE PAR EVENEMENT

### 4.1.1 Rapport entre le type d'évènement et les difficultés rencontrées

#### Résultats du Loir et Cher

	difficulté importante								
	SANTE	FINANCIER	JURIDIQUE	ADMINISTRATIF	VIE PROFESSIONNELLE	EDUCATION DES ENFANTS	LOGEMENT	VIE FAMILIALE	PSYCHOLOGIQUE
Modification cellule familiale	21%	44%	29%	20%	20%	25%	27%	56%	64%
Arrivée d'un enfant précis	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	33%	0%
Décès d'un proche	32%	21%	10%	23%	29%	21%	11%	42%	52%
Problème de santé	60%	18%	9%	17%	31%	27%	18%	44%	56%
Evènement professionnel	34%	18%	18%	19%	59%	13%	19%	29%	38%
tous les évènements	42%	24%	18%	21%	38%	21%	19%	43%	53%

*Lire : lorsque l'évènement cité est un problème de santé, pour 60%, cela a engendré des difficultés importantes sur le plan de la santé. Le problème de santé pouvant concerner une personne de la famille, il est normal que cela ne soit pas égal à 100%.*

Les **difficultés psychologiques** sont plus importantes dans les modifications de la cellule familiale et les problèmes de santé.

A noter que les difficultés d'ordre psychologique sont le plus souvent les plus importantes.

Les évènements entraînant majoritairement des **problèmes dans la vie familiale** sont la modification de la cellule familiale puis les problèmes de santé.

Les difficultés concernant la vie familiale sont importantes pour tous les évènements.

Les évènements entraînant des **problèmes financiers** ( plus importants que la moyenne générale) sont la modification de la cellule familiale.

Les évènements entraînant des **difficultés juridiques** sont la modification de la cellule familiale.

Les évènements entraînant des **difficultés administratives** sont le décès d'un proche.

Les évènements entraînant des **difficultés dans l'éducation des enfants** sont la modification de la cellule familiale, et les problèmes de santé.

On constate que la modification de la cellule familiale entraîne des difficultés très importantes dans plusieurs domaines.

#### 4.1.2 Rapport entre le type d'évènement et les difficultés psychologiques

Résultats du Loir et Cher :

AU MOMENT DE L'EVENEMENT						
conséquences psychologiques importantes en fonction des événements						
	SENTIMENT DE SOLITUDE	SENTIMENT D'IMPUISSANCE	SENTIMENT ISOLEMENT	SENTIMENT DE NE PLUS ETRE RECONNU	TRISTESSE FACE AU PASSE	CRAINTE FACE A L AVENIR
Modification cellule familiale	43%	62%	26%	41%	56%	59%
Arrivée d'un enfant précis	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Décès d'un proche	49%	70%	36%	22%	59%	45%
Problème de santé	29%	67%	24%	24%	32%	56%
Evènement professionnel	34%	48%	28%	40%	28%	64%
tous les évènements	<b>39%</b>	<b>63%</b>	<b>29%</b>	<b>32%</b>	<b>44%</b>	<b>55%</b>

Les différences d'importance des conséquences psychologiques varient un peu en fonction du type d'évènement, ce qui n'est pas une surprise.

En effet par exemple, il n'est pas étonnant :

- que le sentiment de solitude soit très élevé après le décès d'un proche.
- que la crainte face à l'avenir soit plus prégnante en cas de problème professionnel ou de santé.

Les pourcentages sont plus élevés pour le Loir et Cher que pour la Région.

#### 4.1.3 Rapport entre le type d'évènement et l'incidence sur la vie familiale

Résultats du Loir et Cher

AU MOMENT DE L'EVENEMENT					
INCIDENCES SUR LA VIE FAMILIALE					
	REALISATION DES TACHES QUOTIDIENNES	POSSIBILITE D'AVOIR DU TEMPS A SOI	RELATIONS AU SEIN DE LA FAMILLE	ORGANISATION DES DEPLACEMENTS	CONCILIATION VIE FAMILIALE VIE PROFESSIONNELLE
Modification cellule familiale	8%	17%	35%	32%	26%
Décès d'un proche	17%	27%	24%	26%	38%
Problème de santé	35%	26%	24%	28%	35%
Evènement professionnel	30%	25%	27%	30%	32%
tous les évènements	<b>25%</b>	<b>24%</b>	<b>27%</b>	<b>29%</b>	<b>34%</b>

L'arrivée d'un enfant précis étant un événement très peu cité dans le Loir et Cher, il n'apparaît pas dans ce tableau.

Les problèmes de santé ont plus d'influence sur la réalisation des tâches quotidiennes.

La possibilité d'avoir du temps à soi est moins citée que dans l'étude régionale, ce qui est logique puisque cela concernait surtout l'arrivée de jumeaux.

Certains résultats semblent des évidences. Bien évidemment les relations au sein de la famille sont perturbées lorsqu'il y a modification de la cellule familiale.

#### 4.1.4 Rapport entre le type d'évènement et l'aide reçue

##### Résultats du Loir et Cher

	aide financière	aide matérielle	aide morale ou psy	information	juridique/ administratif
MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE	27%	32%	52%	26%	23%
DECES D'UN PROCHE	31%	15%	67%	27%	12%
PROBLEME DE SANTE	38%	18%	64%	41%	13%
EVENEMENT PROFESSIONNEL	27%	5%	50%	27%	24%
tous évènements	31%	16%	58%	32%	17%

*Lire : 27% des évènements « modification de la cellule familiale » ont reçu une aide financière.*

L'aide reçue n'est pas identique selon les évènements. Elle semble intervenir dans un plus grand nombre de situations concernant les problèmes de santé.

L'aide matérielle est plus fréquente lors de modification de la cellule familiale.

Mais dans toutes les situations, c'est toujours l'aide morale ou psychologique qui est le plus fréquemment apportée.